

**Alstom et le SYTRAL ont signé un contrat d'un montant de 91 millions d'euros pour la fourniture des nouveaux automatismes des lignes B et D du métro de Lyon. La première mise en service automatique de la ligne B est prévue fin 2019 et le basculement vers les nouveaux automatismes de la ligne D mi-2023.**

Ce contrat intervient dans le cadre du programme "Avenir Métro" du SYTRAL. Il vise à accroître la capacité de transport des lignes A, B et D du métro de Lyon, pour faire face à l'augmentation de la fréquentation, estimée à 30% dans les prochaines années. La capacité de transport sera augmentée à la fois grâce à la solution d'Alstom qui réduira l'intervalle de temps entre les rames mais aussi grâce au couplage des rames entre elles aux heures de pointe.

Alstom fournira sa solution [Urbalis 400](#), déjà déployée sur plus de 1000 kilomètres de lignes de métro dans le monde. Pionnier du CBTC Radio en 2003, Alstom équipe aujourd'hui 25% des automatismes de métro en service. Le métro lyonnais bénéficiera d'un système éprouvé et continuellement enrichi (ordinateurs de bord équipés des dernières technologies, calculateurs sécuritaires et disponibles à plus de 99%, chaîne de localisation par balises...). Totalemment optimisé, Urbalis est aussi respectueux de l'environnement permettant de réduire significativement la consommation d'énergie.

*"Nous sommes honorés de la confiance renouvelée du SYTRAL en nos produits et en l'expertise de nos équipes. Les passagers pourront bénéficier d'un service plus rapide et fiable. Le métro de Lyon nouvelle génération sera une véritable vitrine internationale pour Alstom", a déclaré Jean-Baptiste Eyméoud, directeur général d'Alstom en France.*

Deux sites d'Alstom en France concevront, fabriqueront et installeront les nouveaux automatismes du métro de Lyon : Villeurbanne pour la fourniture des équipements et produits électroniques, le projet de déploiement, ainsi que pour le maintien en condition opérationnelle et Saint-Ouen pour le système de signalisation Urbalis.